



PANORAMA SUISSE DES ADDICTIONS 2022

Transformation numérique et addictions :
bienvenue au Far West

Le panorama suisse des addictions 2022

Quels problèmes se manifestent avec l'utilisation des écrans et les jeux d'argent ? Quelles sont les tendances actuelles de la consommation d'alcool, de tabac, de drogues illicites et de médicaments psychoactifs en Suisse ?

Ce panorama annuel répond à ces questions, présente des faits et des chiffres, tisse des liens et offre une analyse de situation complète.

Table des matières

Transformation numérique et addictions	3
L'essentiel en bref	5
Activités en ligne	7
Jeux de hasard et d'argent	12
Alcool	17
Tabac	22
Drogues illégales	27
Médicaments psychoactifs	32

Contact

Addiction Suisse



Monique Portner-Helfer
Porte-parole
mportner-helfer@addictionsuisse.ch
021 321 29 74



Markus Meury
Porte-parole
mmeury@addictionsuisse.ch
021 321 29 63

PANORAMA SUISSE DES ADDICTIONS 2022

Transformation numérique et addictions : bienvenue au Far West

Les canaux numériques offrent une multitude de nouvelles possibilités pour vendre des produits potentiellement addictifs et pour placer des publicités de manière ciblée. La collecte de données personnelles sur les habitudes de navigation et l'usage généralisé des médias sociaux ouvrent aussi des perspectives extrêmement alléchantes pour le marketing. Le public cible est désormais le destinataire d'incitations à consommer « sur mesure », alors que ceux qui n'en font pas partie ne perçoivent même plus l'existence de la publicité. Sur Internet, les mineurs peuvent commander des produits légaux ou illégaux sans grandes difficultés. Le web permet aussi la création de nouvelles offres, comme on le voit avec les jeux d'argent en ligne et les jeux vidéo, qui ont d'ailleurs une frontière de plus en plus ténue entre eux. Veut-on un cyberspace sans limites ni règles ? Addiction Suisse soulève le débat sur la gestion des produits addictifs dans l'espace numérique.

Les technologies numériques font désormais partie de notre quotidien, et la pandémie a encore accentué ce phénomène. Télétravail, enseignement à distance, interactions sociales, jeu et divertissement : autant de domaines dans lesquels ces outils sont devenus incontournables. Ils sont aussi de plus en plus utilisés dans la prise en charge et le soutien des personnes souffrant d'une addiction ou de troubles psychiques.

Sur le marché âprement disputé des produits addictifs légaux et illégaux, l'espace numérique est utilisé de manière ciblée pour atteindre la clientèle 24h sur 24. Les personnes qui font partie du groupe cible en raison de leur comportement en ligne reçoivent des messages sur mesure. Pour les autres, la publicité est devenue presque invisible. Les pratiques de régulation ne suivent pas, et lorsqu'il existe une réglementation, comme dans le domaine de la protection de la jeunesse, son application dans la réalité se heurte à des difficultés. Dans un tel contexte, on peut se demander jusqu'à quel point nous souhaitons laisser les consommateurs·trices et les plus jeunes seuls face à leur responsabilité. « Il faut discuter des règles et nous ne devons pas simplement laisser le champ libre aux producteurs et fournisseurs. Nous appelons l'ensemble de la société à opposer davantage d'informations objectives et à poser plus de questions critiques vis-à-vis de l'offensive publicitaire sur Internet en vue de la réguler », déclare Grégoire Vittoz, directeur d'Addiction Suisse.

L'espace numérique rappelle la conquête de l'Ouest

Le commerce sur Internet évoque un monde où tout semble possible et où le bras de l'État n'est souvent pas assez long. Si le web n'est pas une zone de non-droit, la réalité est que les dispositions en vigueur ne sont pas toujours appliquées, comme en témoignent les ventes aux mineurs sur internet : les jeunes parviennent à se procurer de l'alcool en ligne sans grandes difficultés. Il est donc nécessaire de mieux faire respecter la protection de la jeunesse.

Les défis sont nombreux par rapport aux offres de jeux d'argent illégaux proposées par des exploitants étrangers. Il faut en effet un certain temps jusqu'à ce qu'un site non autorisé soit bloqué, et lorsqu'il l'est, l'interdiction peut être contournée. Addiction Suisse souhaite un débat critique pour établir dans quelle mesure le blocage permet réellement une réduction de ces offres.

Nouveaux produits et nouvelles plateformes de vente

Les technologies numériques permettent de développer constamment de nouveaux produits potentiellement addictifs, comme le montrent les secteurs des jeux vidéo et des jeux d'argent. Les jeux sur console ont fait place aux jeux en ligne et ne séduisent plus seulement les enfants, mais aussi les adultes. Ils sont aussi devenus encore plus accessibles avec les smartphones et leurs écrans tactiles. Les adeptes de jeux d'argent peuvent de leur côté jouer partout et en tout temps. Ils laissent aussi des traces sur le net, mais le traitement et l'exploitation des données qui sont collectées sur leur comportement n'a guère retenu l'attention du législateur jusqu'ici.

Dans l'espace virtuel, les incitations à consommer se succèdent parfois à un rythme effréné. Selon une [enquête](#) menée récemment auprès de jeunes âgés de 15 à 19 ans, les médias sociaux sont les plateformes les plus utilisées en relation avec la consommation de substances. Qu'il s'agisse de messages personnels avec des contenus en lien avec des boissons ou de simples photos de fêtes, la banalisation de l'alcool est omniprésente.

Il en va de même du tabac. La cigarette classique ayant perdu le côté « cool » qui la caractérisait ces dernières décennies, l'industrie essaie de faire apparaître l'usage de produits tabagiques à nouveau comme « normal » en commercialisant des produits alternatifs contenant de la nicotine. Des fabricants font de la publicité dans ce sens sur les plateformes des médias sociaux en rémunérant des [influenceurs](#). Les jeunes sont particulièrement dans la ligne de mire et, à partir d'un certain âge, les adultes ne reçoivent plus de publicité pour le tabac. En acceptant l'initiative « Enfants sans tabac » le 13 février dernier, le peuple a saisi une occasion historique de limiter la publicité dans ce domaine. L'initiative interdit la publicité qui atteint les enfants comme les réclames sur Internet et sur les réseaux sociaux, des espaces où les jeunes sont particulièrement présents.

Outre les produits légaux, des [drogues illégales](#) sont également en vente, que ce soit sur des sites internet, sur les médias sociaux ou sur des applications de messagerie. A cela s'ajoutent les médicaments psychoactifs recherchés à des fins récréatives ou pour améliorer les performances.

L'espace virtuel constitue un espace de possibilités sans frontières mais aussi un univers qui échappe aux limites. Les consommateurs·trices doivent acquérir de nombreuses compétences pour identifier les risques auxquels ils sont exposés. Aujourd'hui, un débat sur des réglementations et restrictions intelligentes doit enfin avoir lieu.

L'essentiel en bref

Activités en ligne

Le trouble lié à l'usage des jeux vidéo est désormais reconnu comme une addiction comportementale au même titre que le trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent. Selon les estimations, la prévalence de ce trouble au sein de la population varie entre 0.5% et 5% sur le plan international. Des enquêtes montrent qu'en Suisse, une personne sur huit joue plusieurs fois par jour à des jeux vidéo. La frontière avec les jeux d'argent devient de plus en plus fine puisque certains jeux vidéo invitent à dépenser de l'argent. En ce qui concerne l'utilisation des réseaux sociaux, par contre, il n'existe pas de diagnostic de trouble reconnu. Mais 4% environ des jeunes de 11 à 15 ans font état d'une utilisation problématique, c'est-à-dire qu'ils se tournent par exemple vers les réseaux sociaux pour échapper à des sentiments négatifs. Par ailleurs, il y a aussi un débat au sujet de la manipulation numérique (informations biaisées et algorithmes). Un travail de sensibilisation et une réglementation ciblée sont indispensables pour réduire les risques.

Jeux de hasard et d'argent

Les études réalisées à ce jour en Suisse montrent des prévalences de jeu à risque ou problématique de 3% au sein de la population. Les spécialistes s'accordent sur le fait que les jeux en ligne comportent des risques particuliers, notamment parce qu'ils sont accessibles 24 h sur 24. Les recettes provenant de ces jeux représentent déjà 29% environ des rentrées totales des casinos (jeux terrestres et en ligne). Comme le révèle un [rapport](#) récent sur la situation sociale des personnes en traitement pour une addiction, la part des personnes qui vivent dans des conditions de logement instables a nettement augmenté parmi les adeptes de jeux de hasard et d'argent entre 2007 et 2017. La protection des joueurs-euses devrait urgemment être renforcée.

Alcool

En 2020, la consommation annuelle s'élevait à 7.6 litres d'alcool pur par habitant. La pandémie a temporairement restreint les occasions de boire de l'alcool. Les expériences faites lors de crises antérieures suggèrent toutefois que la consommation problématique pourrait augmenter dans les groupes vulnérables. Près de la moitié des personnes admises en traitement dans une structure professionnelle d'aide en cas d'addiction l'ont été principalement pour un problème d'alcool. Par ailleurs, la dernière statistique des plus de 6000 achats-tests réalisés dans l'ensemble du pays montre que, malgré l'interdiction en vigueur, des boissons alcooliques ont été remises à des mineurs dans plus de 29% des cas. L'entrée possible d'un grand distributeur de plus – la Migros – sur le marché de l'alcool inquiète les spécialistes. Il importe de renforcer la protection de la jeunesse et de sensibiliser le public aux risques, notamment en rapport avec des cancers.

Tabac

Alors que le taux de fumeurs est en baisse dans de nombreux pays industrialisés, il n'a pas bougé en Suisse au cours de la dernière décennie. Dans ce contexte, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la consommation de produits tabagiques et nicotiques n'est pas clair. Du côté des jeunes, les vapeuses faciles à manipuler sont appréciées ; elles sont vendues pratiquement sans contrôle sur Internet.

Après des années de blocage au parlement, le peuple a tranché en faveur d'une politique du tabac efficace le 13 février : il a nettement accepté l'initiative « Enfants sans tabac », qui était notamment portée par Addiction Suisse. Il faudra à présent suivre la mise en œuvre avec attention pour s'assurer que la volonté populaire soit pleinement respectée. Après cette victoire d'étape pour la protection de la jeunesse, il s'agira, entre autres, de s'attaquer à l'imposition des produits nicotiques.

Cannabis et autres drogues

Peu de données permettent de suivre l'évolution récente de la consommation de cannabis et d'autres drogues illégales en Suisse. Selon une étude menée en 2021 auprès de jeunes âgés de 15 à 19 ans, quelque 9% d'entre eux avaient consommé du cannabis durant le dernier mois, 1% environ en avaient consommé tous les jours et 70% pas du tout. L'actualité politique est toujours dédiée au cannabis, avec une question qui se pose de plus en plus : comment réguler cette substance ? Les essais-pilotes prévus en Suisse devraient livrer des éléments de réponse. Différents indicateurs montrent que davantage de personnes consomment de la cocaïne et rencontrent des problèmes avec cette substance. Au cours de la dernière décennie, les substances proposées sur le marché noir sont aussi devenues plus fortement dosées. Cette évolution montre l'importance d'informer les usagers-ères des propriétés des substances et des risques qu'ils courent et de poursuivre le débat sur la meilleure façon de soutenir les personnes concernées.

Médicaments psychoactifs

La détresse psychologique engendrée par la crise sanitaire semble se répercuter sur la consommation de tranquillisants et de somnifères présentant un potentiel de dépendance. Environ 4% de la population indique avoir consommé des médicaments de ce type plusieurs fois par semaine depuis le début de la pandémie. S'agissant des antalgiques opioïdes, on manque de chiffres actuels sur la prise de ces médicaments ou la dépendance qui leur est liée. Une surveillance épidémiologique plus étroite est nécessaire. Les décès survenus chez des jeunes à la suite de l'utilisation de médicaments avec d'autres substances continuent de soulever des questions. Dans le Réseau de monitoring [act-info](#), on constate depuis 2018 une augmentation des demandes de traitement liés aux médicaments psychoactifs parmi les jeunes. La grande accessibilité de bon nombre de ces médicaments – y compris sur Internet – reste un problème.

ACTIVITÉS EN LIGNE



Le monde digital a toujours une longueur d'avance sur les efforts de régulation

Avec la pandémie, Internet a pris une importance encore nettement plus grande. Si le web offre de nombreux avantages, il présente aussi des risques, comme la perte de contrôle lors de certaines activités en ligne. Actuellement, le trouble lié à l'usage des jeux vidéo et le trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent sont au cœur du débat; il s'agit des deux seules addictions comportementales reconnues à ce jour. Les spécialistes sont appelé·e·s à élaborer une définition générale de l'addiction comportementale – une question à laquelle Addiction Suisse s'est attelée. Pour réduire les risques, un travail intensif de sensibilisation et une réglementation ciblée sont nécessaires, et ce également dans le domaine des jeux vidéo.

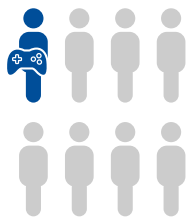
Rédaction : Monique Portner-Helfer; Marina Delgrande Jordan

1. Situation actuelle



Durée moyenne d'utilisation du portable chez les 12 à 19 ans en 2020

Les jeux vidéo et les jeux de hasard et d'argent comportent un risque d'addiction



~1 personne sur 8 joue plusieurs fois par jour

En 2020, 89 % de la population de 14 ans et plus utilisait Internet au moins une fois par semaine. Comme on pouvait s'y attendre, les activités en ligne ont pris de l'ampleur depuis le début de la pandémie. Ainsi, les études [JAMES](#) et [KiDiCoTi](#) révèlent que les enfants et les adolescent·e·s ont sensiblement augmenté leur temps d'utilisation durant le confinement.

Un risque de perte de contrôle

Addiction Suisse définit de manière générale l'addiction comportementale comme une pratique devenue excessive ou chronique dont les conséquences négatives l'emportent sur les bénéfiques que l'individu en retire et qui comporte différents risques pour celui-ci et son entourage social. Les milieux spécialisés sont d'accord aujourd'hui sur le fait que c'est la façon d'utiliser certaines applications ou de pratiquer certaines activités qui est à l'origine de la perte de contrôle, et pas le média « Internet » en soi. Il est désormais admis que les jeux de hasard et d'argent (voir le chapitre qui leur est dédié) et les jeux vidéo (surtout les MMORPG¹) présentent un potentiel addictif; pour ce qui est des achats et de la pornographie en ligne, un trouble du contrôle des impulsions peut être observé. Internet donne en outre accès à des activités qui peuvent devenir problématiques, comme l'usage des réseaux sociaux. Mais pour l'heure, les preuves scientifiques sont insuffisantes pour que ces comportements puissent être reconnus comme des troubles (de type addictif ou du contrôle des impulsions).

Des jeux très appréciés

Selon l'étude représentative «Gaming Atlas Schweiz» 2021, 40% environ de la population joue à des jeux vidéo (tous types confondus), et ce au moins cinq heures par semaine. Une étude sur les activités en ligne durant la pandémie n'a pas mis en évidence de changements significatifs entre fin mai et début octobre 2020. Une personne sur huit environ jouait aux jeux vidéo plusieurs fois par jour. Lors du dernier relevé de l'enquête, en 2021, la proportion de ces joueurs·euses est restée à peu près au même niveau.

Si les jeux vidéo représentent un marché de masse, l'e-sport, c'est-à-dire le fait de jouer à des jeux vidéo dans le cadre de compétitions, est encore un marché de niche concurrentiel. Il n'en reste pas moins que plus d'un demi-million de personnes en Suisse se qualifient d'e-athlètes; l'étude consacrée à la question ne donne cependant pas de définition précise de l'e-sport. Les milieux spécialisés² admettent qu'il manque un cadre qui permettrait de garantir des conditions appropriées aux joueurs·euses tout en les protégeant.

Reconnaissance du trouble lié à l'usage des jeux vidéo

Les jeux vidéo sont une source de divertissement pour les jeunes et leur permettent d'échanger avec leurs pairs. Ils peuvent en outre (peut-être) améliorer la concentration et la capacité d'apprentissage³. Mais d'un autre côté, il existe un risque bien réel d'addiction.

¹ MMORPG (Massively Multiplayer Online Role-Playing Game) : jeux de rôle en ligne qui se jouent avec un grand nombre de personnes.

² cf. *Dépendances* juin 2021, article de Niels Weber, p. 23 et suiv.

³ cf. article de l'UNIGE, Ru-Yuan Zhang et al., 2021

Selon les estimations, la prévalence du trouble lié à l'usage du jeu vidéo varie entre 0.5% et 5%.

Le trouble lié à l'usage des jeux vidéo figure dans la 11^e édition de la Classification internationale des maladies (CIM-11) aux côtés du trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent. Il se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité accrue accordée au jeu, au point que celui-ci prenne le pas sur d'autres intérêts et activités quotidiennes, et par la poursuite ou la pratique croissante en dépit de conséquences négatives.

À l'heure actuelle, on ne dispose pas de données fiables sur la prévalence du trouble lié à l'usage des jeux vidéo en Suisse. Selon une revue de littérature réalisée par King et al. (2020), la prévalence varie entre 0.5% et 5% sur le plan international et est donc proche de celle du trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent. Cette large fourchette reflète la diversité des instruments de mesure utilisés dans les études; aucun de ceux-ci n'a été validé pour le moment pour l'estimation de la prévalence du trouble tel que défini dans la CIM-11. Il faut rappeler ici que la frontière entre le jeu vidéo et le jeu d'argent (en ligne) est devenue très ténue. Les jeux vidéo avec des achats intégrés visent à ce que les joueurs·euses continuent de jouer le plus longtemps possible, et des jeux gratuits au départ (*free-to-play*) comportent des *lootboxes* (coffres à butin) qui incitent à dépenser de l'argent pour avoir des meilleures chances de gagner (sachant que leur contenu n'est connu qu'au moment de l'ouvrir).

Omniprésence des médias sociaux

Les réseaux sociaux ont été utilisés plus intensivement par les **10 à 18 ans** durant le confinement, ce qui n'est pas une surprise; ils ont certainement été un outil pour mieux faire face à la situation exceptionnelle.

4% environ des élèves de 11 à 15 ans interrogé·e·s dans le cadre de l'enquête HBSC 2018 présentaient une utilisation problématique des réseaux sociaux. Les filles (5.2%) étaient davantage touchées que les garçons (3.7%). Selon les critères définis dans cette étude une utilisation problématique se caractérise notamment par le fait que la personne a tenté vainement de passer moins de temps sur ces réseaux et les a fréquemment utilisés pour fuir des sentiments négatifs.

Dans ce contexte, la manipulation numérique fait également débat. On entend par là la façon dont les réseaux sociaux influencent le jugement par des informations biaisées et des algorithmes ciblés (bulles de filtres, c'est-à-dire la sélection d'informations basées sur les habitudes de navigation individuelles). À cela s'ajoutent des mécanismes qui incitent à rester en contact le plus longtemps possible. À ce jour, on ignore si et sous quelle forme une addiction aux réseaux sociaux pourrait se manifester. Il n'existe pas de diagnostic reconnu sur le plan international. Il est possible qu'un usage problématique ne traduise pas une addiction, mais selon Kardefelt-Winther (2014), qu'il soit l'expression d'un autre problème, c'est-à-dire que les réseaux sociaux seraient par exemple utilisés comme un moyen de fuir les problèmes du quotidien et d'améliorer le bien-être.

Traitement: un écart important entre les sexes

Le Réseau de monitoring *act-info* montre qu'en 2020, 1.9% des personnes admises en traitement dans une des structures professionnelles participantes l'étaient principalement pour un usage problématique d'Internet (le type d'activité concerné n'est pas connu). Il s'agissait en large majorité (90%) d'hommes, l'âge moyen s'établissant à 23 ans environ. On peut supposer que les femmes concernées se font plutôt soigner pour d'autres maladies concomitantes et que les problèmes liés à l'usage d'Internet restent non traités (cf. *SuchtMagazin* 2/2020).

90% 

Parmi les personnes en traitement pour un usage problématique d'Internet

2. Politique

Protection des mineurs contre les contenus médiatiques inappropriés

Les mineurs doivent être protégés des contenus médiatiques inappropriés dans les films et les jeux vidéo. Il y a plus d'une année, le Conseil national est entré en matière sur un projet de loi obligeant notamment les cinémas, les entreprises de vente en ligne et les plateformes telles que YouTube à indiquer l'âge minimal. Les contenus en question sont essentiellement les scènes à caractère violent ou sexuel. Le risque d'addiction lié aux jeux vidéo n'a pas été retenu dans les dispositions. Concernant la restriction des micro-transactions (achats optionnels portant sur de petits montants dans les jeux vidéo), la responsabilité est laissée aux parents, et pas à l'industrie du jeu. Le Conseil national a adopté le projet de loi en juin dernier lors du vote sur l'ensemble.

État des lieux des addictions comportementales

En juin, le Conseil national a en outre accepté un postulat qui prie le Conseil fédéral d'élaborer un volet spécifique contre les diverses formes de « cyberdépendance¹ » dans le cadre de la Stratégie nationale Addictions. Il s'agit de renforcer l'éducation, la prévention, le traitement et la réduction des risques. Comme le Conseil fédéral le note dans son avis, l'Office fédéral de la santé publique a chargé Addiction Suisse et le Groupement romand d'études des addictions (GREA) d'établir un « état des lieux des addictions comportementales » qui présente la situation dans les domaines de l'utilisation des médias sociaux, des jeux de hasard et d'argent, des jeux vidéo, des achats et de la pornographie en ligne.

¹ Ce terme, utilisé dans le postulat 20.4343, ne correspond pas à la terminologie usuelle, d'autant plus que l'on parle en principe de dépendance en relation avec des substances. Il existe un consensus selon lequel ce sont certaines activités en ligne qui peuvent amener à une perte de contrôle et pas le média « Internet » en soi.

3. Nos revendications

Si les médias numériques présentent des avantages, ils comportent aussi certains risques. Pour Addiction Suisse, les aspects ci-après passent au premier plan.

→ Délimiter clairement jeu vidéo et jeu d'argent

Sous l'angle de la prévention, les systèmes d'achats dans les jeux vidéo sont problématiques. Ainsi, les *lootboxes*, des contenus aléatoires payants qui, selon les exploitants, confèrent un attrait supplémentaire au jeu, présentent des caractéristiques propres aux jeux de hasard – le joueur ne sait pas ce qu'il achète. En Belgique, dont les dispositions légales spécifiques ont permis de classer les *lootboxes* dans la catégorie des jeux de hasard et d'argent, celles-ci sont interdites dans les jeux vidéo. Cet exemple montre qu'il est possible de s'attaquer aux passerelles toujours plus marquées entre le jeu vidéo et le jeu d'argent à travers une interdiction – une stratégie qui devrait également être discutée en Suisse.

→ Développer les compétences médiatiques

Il importe de développer les compétences médiatiques chez les enfants, mais aussi chez les parents. Les adultes doivent améliorer leur connaissance des offres numériques; il est également essentiel qu'ils comprennent mieux le rôle que jouent les jeux vidéo et les réseaux sociaux pour les jeunes. En outre, un débat critique s'impose sur la programmation de contenus médiatiques visant à fidéliser les utilisateurs-trices. C'est le cas par exemple lorsque, après avoir progressé rapidement dans un jeu vidéo au départ et reçu de nombreux commentaires positifs, on avance plus lentement, de sorte qu'il faut jouer toujours plus pour se maintenir au même niveau.

L'usage que les jeunes font des réseaux sociaux inquiète de nombreux parents. Il est important d'accompagner les enfants et les adolescent-e-s pour qu'ils développent un regard critique aussi bien sur les informations que sur leur propre comportement. La discussion devrait être axée sur les contenus, mais aussi sur les risques.

→ Faciliter l'aide

Pour les acteurs sociaux, le défi consiste à ne pas dramatiser sans raison le comportement en ligne, mais à ne pas le minimiser non plus. Il reste important de soutenir les personnes qui développent des problèmes, car ces difficultés peuvent avoir des conséquences sur la santé mentale et physique, mais aussi sur la situation sociale (famille, école, travail). Pour que les personnes concernées et leurs proches reçoivent une aide appropriée, il est indispensable de mieux faire connaître les offres de conseil et de traitement.

Développer les compétences
médiatiques tout au long de la vie

JEUX DE HASARD ET D'ARGENT



Les casinos en ligne raflent la mise, la protection des joueurs·euses reste en chantier

Avec l'essor des jeux de hasard et d'argent en ligne, le risque d'addiction s'accroît. L'accessibilité 24 h sur 24, la déconnexion avec l'argent réel et la quasi-absence de contrôle social incitent à jouer toujours davantage. Depuis 2019, la loi donne aux casinos helvétiques la possibilité d'exploiter des jeux en ligne. Ceux-ci représentent aujourd'hui déjà près d'un tiers de leurs recettes, une évolution à laquelle la pandémie et la fermeture temporaire des maisons de jeu ne sont pas étrangères. On ne sait pas vraiment dans quelle mesure la loi sur les jeux d'argent permet une réduction des offres illégales mais une chose est sûre : la protection des joueurs·euses à risque reste insuffisante. Des améliorations sont pourtant possibles, comme en témoigne l'adoption d'une réglementation plus stricte pour les loteries électroniques en Suisse romande.

Rédaction: Monique Portner-Helfer; Luca Notari

1. Situation actuelle

Tout comme le trouble lié à l'usage des jeux vidéo, le trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent est inscrit dans la Classification internationale des maladies (CIM-11). Les jeux en ligne sont particulièrement problématiques parce qu'il est possible de jouer à plusieurs jeux en même temps, qu'il y a peu de contrôle social ou que l'on a tendance à perdre le lien avec l'argent réel.

Des problèmes chez près d'un·e joueur·euse en ligne sur dix
À l'heure actuelle, on ne dispose pas pour la Suisse de données sur la prévalence du trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent qui tiennent compte des critères définis par la CIM-11.

3%

de la population présente un comportement de jeu excessif

Des études donnent néanmoins un ordre de grandeur de l'ampleur de cette problématique au sein de la population. Ainsi, une étude a enregistré une prévalence de « jeu excessif » de 3% au sein de la population suisse (plus précisément : 2.8% « à risque » et 0.2% « problématique ») (Dey et Haug, 2019). De son côté, une étude portant uniquement sur des personnes jouant à des jeux de hasard et d'argent en ligne a estimé la prévalence du « jeu problématique » à 2.3% et du « jeu à risque » à 6.7% parmi ce groupe spécifique de population. Autrement dit, avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, près d'une personne sur dix qui jouait en ligne faisait état de problèmes avec ce type de jeux.

Les données du COVID-19 Social Monitor montrent que la prévalence du jeu de hasard et d'argent en ligne (plusieurs fois par semaine) se situe aux alentours de 2% depuis juin 2020. Il faudra attendre de nouvelles études pour savoir dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 entraîne des changements à long terme.

Selon l'enquête auprès des institutions menée dans le cadre du projet act-info, 1.9% des personnes admises en traitement dans une des structures spécialisées participantes en 2020 l'étaient principalement pour un problème lié aux jeux de hasard et d'argent.

Comme le révèle un rapport récent sur la situation sociale des personnes en traitement pour une addiction, la part des personnes vivant dans des conditions de logement instables a doublé parmi les adeptes des jeux de hasard et d'argent entre 2007 et 2017, passant de 3.8% à 7.5%.

Le problème des ex-tactilos

Des jeux de loterie électronique (tactilos) sont proposés depuis vingt ans dans quelque 350 établissements de restauration en Suisse romande. Un rapport récent met en lumière les problèmes liés à ces loteries. Elles sont surtout considérées comme problématiques parce qu'elles sont très visibles et accessibles dans les cafés et les bars, où on se réunit et consomme de l'alcool. Elles touchent aussi souvent des personnes défavorisées sur le plan socio-économique.

Recettes en forte hausse pour les casinos en ligne

En 2020, durant la pandémie, le produit brut des jeux (PBJ) provenant des casinos terrestres s'est élevé à 452 millions de francs environ (2019 : 742.5 millions), les casinos en ligne engrangeant pour leur part 186 millions de francs (2019 : 23.5 millions). Ainsi, malgré une forte progression, le secteur en ligne n'a pas réussi à compenser les pertes occasionnées par la fermeture des casinos. Les recettes provenant des jeux en ligne n'en représentent pas moins déjà quelque 29 % des rentrées totales des casinos (jeux terrestres et en ligne).

Pas de recul marqué pour les loteries

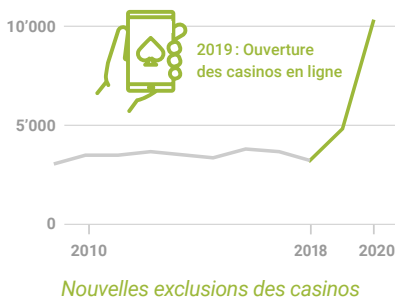
En 2020, le produit brut des jeux provenant des loteries et des paris sportifs (jeux de grande envergure) s'est élevé à 992.8 millions de francs (2019 : 998.6 millions). Selon l'autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa)¹, le recul enregistré en Suisse romande est sans doute essentiellement dû à la pandémie; en Suisse alémanique, le PBJ a même été plus élevé en 2020 que lors de l'exercice précédent.

La hausse des exclusions de jeu soulève des questions

Fin 2020, le nombre d'exclusions de jeu était de 72 126, soit 10 197 de plus que l'année précédente. Cela représente pratiquement le triple de la moyenne enregistrée pour les années 2004 à 2018. Les exclusions de jeu s'appliquent sur l'ensemble du territoire helvétique et s'étendent aux jeux de casino terrestres et en ligne, ainsi qu'aux jeux de grande envergure en ligne. Différents facteurs pourraient expliquer cette forte hausse. L'élargissement de l'offre de jeux de hasard exploités en ligne autorisés depuis la nouvelle loi en 2019 joue sans doute un rôle. Les jeux en ligne comportent en effet des risques accrus en raison de leur accessibilité 24 h sur 24. On peut également penser que les critères de repérage précoce pour les jeux en ligne définis par les maisons de jeu peuvent plus rapidement entraîner une exclusion que pour les jeux terrestres. Selon les services cantonaux spécialisés, le nombre d'entretiens demandés par les personnes exclues pour lever l'interdiction a récemment augmenté.

La loi sur les jeux d'argent prévoit le blocage de l'accès à une offre de jeu en ligne (blocage de l'adresse IP) lorsque celle-ci n'est pas autorisée en Suisse et que l'exploitant a son siège ou son domicile à l'étranger, ou qu'il dissimule celui-ci. Une [liste des offres de jeux bloquées](#) est d'ailleurs publiée. Le [tribunal administratif fédéral](#) a aussi confirmé en novembre dernier que le blocage des jeux de hasard en ligne non autorisés est conforme à la loi. Les recours déposés par des sociétés maltaises ont été rejetés.

La législation ne prévoit pas de punir les joueurs-euses suisses qui jouent sur des sites Internet non autorisés.



¹ Le Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA) est entré en vigueur le 1er janvier 2021. La Gespa a repris à cette même date les tâches et compétences de l'ancienne Comlot.

2. Politique

Réglementation plus stricte des tactilos en Suisse romande

Il y a une année environ, un rapport a mis en lumière les problèmes soulevés par les loteries électroniques (ex-tactilos) en suisse romande. Le 9 septembre dernier, la Gespa a délivré à la Loterie Romande les autorisations imposées par la loi sur les jeux d'argent pour les dix jeux de la Loterie électronique, mais elle a lié cette autorisation à de nouvelles conditions : les personnes qui font l'objet d'une exclusion de jeu en Suisse doivent désormais aussi être écartées de la participation à la Loterie électronique et une utilisation problématique des tactilos doit également entraîner une exclusion. La Loterie Romande doit donc mettre en place des mesures concrètes et efficaces qui s'appliquent soit lors de l'accès au jeu, soit lors du paiement des gains.

Monitoring pour une meilleure protection des joueurs-euses

La Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA) a approuvé un monitoring du jeu d'argent pour que des mesures de prévention et de protection des joueurs-euses puissent être mises en place sur une base scientifique, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables. La loi sur les jeux d'argent prévoit que les informations relatives aux offres ou au comportement de jeu puissent être divulguées pour que la recherche scientifique puisse faire usage de ces données.

Les cantons autorisent progressivement de nouvelles offres

La loi fédérale sur les jeux d'argent oblige les cantons à adapter leur législation. Cela concerne notamment les jeux d'adresse de grande envergure (jeux d'adresse exploités de manière automatisée) pour lesquels une autorisation de la Gespa est nécessaire. Les tournois de poker avec des mises modiques sont quant à eux classés parmi les jeux de petite envergure par la loi sur les jeux d'argent. Les dispositions actuelles permettent les «petits tournois de poker» lorsqu'une autorisation a été délivrée par le canton compétent.

De telles offres de jeux ont progressivement été autorisées par les cantons. C'est ainsi qu'à Zurich, l'interdiction des automates de jeu en vigueur depuis 1994 a été levée l'an dernier. Le peuple zurichois a accepté les nouvelles dispositions à une nette majorité en juin 2021. Depuis début 2022, les appareils automatiques servant à des jeux de hasard et d'argent sont également autorisés en dehors des casinos, par exemple dans les restaurants, les bars et les salons de jeu. Les jeux de pur hasard (comme les machines à sous ou les bandits manchots) restent interdits et seuls les jeux d'adresse sont autorisés.

Le Canton du Tessin a opté pour une réglementation plus restrictive et a interdit les petits tournois de poker et les paris sportifs locaux afin d'éviter les problèmes sociaux.

3. Nos revendications

Protéger plus efficacement les joueurs·euses vulnérables

Avec les jeux en ligne, l'éventail des jeux de hasard et d'argent s'est sensiblement élargi. Il existe désormais un jeu pour tous les goûts, ce qui attire évidemment davantage de joueurs·euses. Pour la plupart, cela reste un jeu et un divertissement. Mais plus le nombre de personnes qui jouent pour de l'argent est élevé, plus le groupe de celles qui perdent le contrôle grossit, d'autant plus que les offres en ligne présentent de nombreuses caractéristiques qui favorisent le jeu problématique. La prévention a pour mission de protéger les personnes vulnérables.

→ Améliorer la collaboration entre les opérateurs

La collaboration entre les différents casinos et loteries est indispensable pour repérer plus rapidement les joueurs·euses problématiques. Aujourd'hui, ces personnes peuvent jouer longtemps sur différentes plateformes sans être identifiées.

Des études ont révélé que les personnes interdites de jeu en Suisse jouent souvent dans les pays voisins, ce qui montre la nécessité d'une coopération avec les casinos des pays limitrophes.

→ Sensibiliser davantage aux limites entre jeu de hasard et d'argent et jeu vidéo

Il faut une information ciblée sur les passerelles toujours plus marquées entre jeux de hasard et d'argent et jeux vidéo. Alors que quelques jeux d'argent se présentent comme des jeux vidéo, il y a surtout des jeux vidéo au départ gratuits (*free-to-play*) qui incitent à dépenser de l'argent pour augmenter ses chances de succès ou pour acquérir des objets rares afin de se démarquer de la masse. Mais, la plupart du temps, ce que l'on gagne relève uniquement du hasard. L'éducation aux médias revêt ainsi une importance de plus en plus grande. Les joueurs·euses, notamment les jeunes, mais aussi leurs parents, devraient être davantage sensibilisés au phénomène des microtransactions (voir le chapitre « Activités en ligne »).

→ Interdire la publicité de type lifestyle

Addiction Suisse appelle à réglementer plus strictement la publicité et, plus particulièrement, les réclames de type lifestyle, qui associent le jeu à un sentiment de bonheur. Il faut aussi instaurer la transparence quant aux chances de gains et aux risques de pertes liés aux jeux.

→ Vérifier si le blocage permet une réduction des offres illégales

Addiction Suisse plaide en faveur d'un débat critique pour savoir dans quelle mesure la nouvelle loi sur les jeux d'argent permet réellement d'empêcher les offres illégales. Il s'agit là d'un objectif qui avait été mis en avant lors des discussions autour de la protection des joueurs. L'examen de l'impact des nouvelles dispositions afin de pouvoir, le cas échéant, introduire des mesures complémentaires pour protéger les joueurs·euses répond certainement aux intentions du législateur.

Sous l'angle de la prévention, faire miroiter un sentiment de bonheur n'est pas acceptable.

ALCOOL

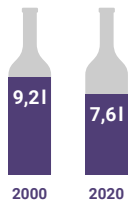


La pandémie pèse de tout son poids sur la consommation problématique

La crise sanitaire a restreint les occasions de boire, de sorte que l'on peut s'attendre à un recul de la consommation d'alcool dans la population générale à court terme. Les spécialistes craignent toutefois que les difficultés engendrées par la pandémie ne favorisent une consommation problématique chez certaines personnes. Dans le domaine de la protection de la jeunesse, la situation s'est détériorée avec le coronavirus, et les mineurs arrivent à se procurer de l'alcool encore plus facilement sur Internet que dans les commerces. Pour éviter de futurs problèmes, des mesures s'imposent au niveau des prix, de la publicité et de l'accessibilité.

Rédaction : Monique Portner-Helfer; Gerhard Gmel

1. Situation actuelle



Alcool pur par habitant

La consommation annuelle par habitant, calculée sur la base des [chiffres de vente](#), s'élevait à 7.6 litres d'alcool pur en 2020 et atteignait ainsi un niveau comparable à celui des années précédentes (2019: 7.9 l). Chez les jeunes, les nouvelles données à disposition (2021) révèlent que [52.3%](#) des 15 à 19 ans boivent régulièrement de l'alcool, c'est-à-dire en consomment au moins une fois par mois.

Le stress peut favoriser une consommation problématique

En Suisse, les rares [données](#) disponibles indiquent que la consommation d'alcool est restée stable, voire a légèrement reculé dans la population générale durant les premiers mois de la pandémie. Selon une [étude](#) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les expériences faites lors de crises antérieures montrent que la consommation problématique d'alcool pourrait augmenter à moyen terme, du moins dans les groupes de population vulnérables. Dans ces groupes, la consommation excessive d'alcool est un moyen courant pour surmonter le stress lors de crises importantes, comme la pandémie. La dégradation de la santé mentale est donc préoccupante, car elle peut favoriser la consommation, en particulier chez les jeunes, comme le révèle une étude zurichoise¹ portant sur la période d'avril à septembre 2020. Selon une enquête menée par la [Croix-Bleue](#) Berne-Soleure-Fribourg auprès des élèves du niveau secondaire (2021), la consommation épisodique à risque (ivresse ponctuelle) a notamment augmenté.

Il ne faut cependant pas oublier que d'autres groupes d'âge, comme les seniors, sont eux aussi exposés à un risque d'addiction. Un [état des lieux](#) réalisé dans le canton de Fribourg révèle que 11.6 % des plus de 65 ans au bénéfice d'une aide des soins à domicile ou résidant dans un établissement médico-social souffrent d'une addiction, le plus souvent à l'alcool, mais aussi au tabac ou aux médicaments.

Près d'un [cinquième](#) des personnes interrogées dans le cadre du COVID-19 [Social Monitor](#) ont indiqué avoir consommé nettement moins de substances psychoactives durant le confinement. Les résultats d'un [sondage en ligne](#) (réalisé dans 21 pays, sans la Suisse) montrent que, de fin avril à fin juillet 2020, de nombreuses personnes ont réduit leur consommation d'alcool, ce qui s'est traduit avant tout par une baisse des ivresses ponctuelles. Les individus qui faisaient état d'une situation de détresse étaient moins susceptibles d'avoir diminué leur consommation que ceux qui n'étaient pas en difficulté.

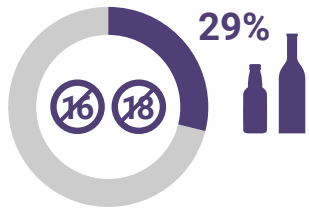
Selon l'enquête auprès des institutions menée dans le cadre du projet [act-info](#), 49 % environ des personnes admises en traitement dans une des structures professionnelles participantes en Suisse en 2020 l'étaient principalement pour un problème d'alcool. Il s'agissait en majorité d'hommes (68 %), l'âge moyen s'établissant à 45 ans environ.

Des problèmes d'alcool
chez les personnes âgées
également

¹ Leos-Toro C. et al., Trends of tobacco, alcohol, cannabis use, and other addictive behaviours among young adults in Zurich during the COVID-19 pandemic. April to September 2020. 2021.

Pas de recul des accidents de la route en 2020

Malgré la baisse de la circulation routière durant la pandémie en 2020, le nombre d'accidents graves liés à l'alcool n'a pas diminué par rapport à 2019. Selon le TCS, 23 personnes au total ont perdu la vie sur les routes suisses pour cette raison; en 2019, on déplorait trois décès de moins.



29 % de ventes illégales lors d'achats-tests effectués en 2020

Ventes sur Internet: des lacunes dans la protection de la jeunesse

La statistique des 6040 achats-tests réalisés dans l'ensemble du pays en 2020 montre que, malgré l'interdiction en vigueur, des boissons alcooliques ont été remises à des mineurs dans plus de 29% des cas, ce qui représente une augmentation de 9 points de pourcentage environ par rapport à l'année précédente. Le port du masque a rendu l'estimation de l'âge encore plus difficile et l'accent mis sur les mesures d'hygiène a bien souvent relégué la protection de la jeunesse à l'arrière-plan. Cela montre une fois de plus l'importance de soutenir le personnel de vente en mettant à sa disposition les dispositifs techniques nécessaires (p.ex. des lecteurs de cartes d'identité ou des bracelets de différentes couleurs en fonction de l'âge).

La pandémie a affaibli la protection de la jeunesse

D'autres études ont révélé que la protection de la jeunesse est quasi inexistante lors d'achats sur Internet. De mars à mai 2021, la Croix-Bleue a effectué 126 achats-tests d'alcool sur les portails en ligne de services de livraison, commerces de détail et restaurants. L'achat a été refusé aux mineurs dans un cas sur vingt seulement.

2. Politique

Peu de changements dans la politique de l'alcool

Au niveau national, les choses ne bougent guère sur le front de la politique de l'alcool. Dans une [interpellation](#), la conseillère nationale Lilian Studer a demandé dans quelle mesure la pandémie a eu un impact sur la consommation. La publicité pour l'alcool a également fait l'objet d'un postulat qui demande des mesures afin de protéger en particulier les jeunes de la promotion des boissons alcooliques, notamment dans le domaine numérique. Le Conseil fédéral a proposé d'accepter le postulat, car il est devenu de plus en plus difficile de contrôler la publicité sur Internet ces dernières années. Il est disposé à évaluer, dans un rapport, la mise en œuvre des dispositions actuelles relatives à la publicité pour l'alcool sur Internet et, en particulier, les défis à relever en la matière.

Débat sur l'alcool chez le géant du commerce de détail

D'ici le mois de juin prochain, les coopérateurs·trices Migros se prononceront sur la levée de l'interdiction de vendre de l'alcool dans les succursales du géant orange lors d'une votation générale. Sous l'angle de la prévention, l'entrée d'un grand distributeur de plus sur le marché de l'alcool est préoccupante, car cela faciliterait encore plus l'accès à l'alcool. On peut en outre supposer que ce concurrent supplémentaire fera une large publicité à ses produits, ou qu'il se lancera dans une guerre des prix. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier toutes les personnes qui ne veulent pas – ou plus – boire d'alcool et qui trouvent dans les magasins Migros la possibilité de faire leurs courses sans être constamment exposées à des incitations à consommer.

L'Europe intensifie l'information sur le risque de cancer

Le risque de cancer lié à l'alcool est largement méconnu

Le [Plan européen pour vaincre le cancer](#) présenté par la Commission européenne en 2021 prévoit des mesures en vue de mieux sensibiliser la population au risque de cancer associé à la consommation d'alcool. La Commission souhaite examiner ces prochaines années avec les États membres et les groupes d'intérêts la meilleure façon d'informer clairement les consommateurs·trices des risques que l'alcool présente pour la santé. Des propositions concrètes suivront d'ici fin 2023. En outre, la Commission réexaminera la législation de l'UE relative à la taxation de l'alcool.

En collaboration avec le Centre international de recherche sur le cancer, l'OMS a publié une nouvelle [fiche d'information](#) sur le lien entre la consommation d'alcool et divers types de cancer. L'Europe affiche le niveau de consommation d'alcool le plus élevé au monde, et les cancers liés à l'alcool représentent un problème majeur de santé publique dans l'UE. En 2016, le cancer était la principale cause de décès imputables à l'alcool, avec une part de 29 %, devant la cirrhose hépatique (20 %) et les maladies cardiovasculaires (19 %). L'OMS recommande d'augmenter très nettement les taxes sur l'alcool en Europe. Une telle mesure permettrait d'éviter plus de 100 000 nouveaux cas de cancer et 5000 décès consécutifs à cette maladie par an.

3. Nos revendications

L'alcool fait l'objet de publicités alléchantes : il est bon marché et accessible 24h sur 24. Il faut que cela change!

A côté de la sensibilisation aux risques, comme le fait par exemple le mouvement Dry January (un mois sans alcool), Addiction Suisse réclame les mesures suivantes :

→ Agir au niveau des prix

Les mesures qui touchent les **prix**, comme l'introduction d'un prix minimal – l'Écosse et l'Irlande ont déjà franchi le pas – ou une majoration des taxes en fonction de la teneur en alcool, font baisser la consommation chez les jeunes et les personnes à risque.

La publicité invite même à acheter des bouteilles géantes d'alcool fort (3 litres). On peut formuler l'**hypothèse** que des bouteilles de cette taille incitent à boire davantage. L'alcool n'est pas un bien de consommation comme un autre, dont on peut faire la promotion en proposant des récipients surdimensionnés sur lesquels on accorde un rabais de quantité.

→ Rejeter la vente d'alcool dans les magasins Migros

Des études montrent que la consommation globale et, par là-même, l'ampleur des problèmes augmentent avec la densité des points de vente. Plus les possibilités d'accès sont grandes et plus le marketing est attrayant, plus la consommation est importante. Pour certaines personnes, vendre de l'alcool dans les supermarchés Migros reviendrait à supprimer un obstacle, car il ne serait plus nécessaire de se rendre dans un autre magasin pour acheter des boissons alcoolisées. Addiction Suisse appelle les coopérateurs·trices Migros à voter non à la vente d'alcool dans les succursales du géant orange.

→ Renforcer la protection de la jeunesse

Il convient de soutenir le personnel de vente et de service en améliorant la formation et en mettant des dispositifs techniques à sa disposition. Pour ce qui est de la protection de la jeunesse sur Internet, qui est quasi inexistante, les distributeurs doivent impérativement être mis face à leurs responsabilités. Harmoniser l'âge minimum pour la remise d'alcool en le portant à 18 ans partout serait utile.

Plusieurs cantons ont introduit des restrictions de vente à l'emporter le soir à partir d'une certaine heure. Des études menées en Suisse romande montrent que cette mesure a conduit à une baisse des hospitalisations pour intoxication alcoolique qui atteint jusqu'à 30 % chez les jeunes.

→ Limiter la publicité (de type lifestyle)

Il est établi que la publicité incite à consommer plus d'alcool, notamment chez les jeunes. Addiction Suisse demande l'interdiction de la publicité de type lifestyle; en d'autres termes, seule une publicité factuelle, décrivant le produit, serait autorisée pour la bière et le vin, comme c'est le cas depuis longtemps pour les spiritueux.

→ Sensibiliser au risque de cancer

Addiction Suisse demande le lancement d'une campagne nationale pour sensibiliser la population aux risques de cancer liés à l'alcool, qui sont encore largement méconnus.

TABAC



Politique du tabac : une belle victoire d'étape dans les urnes

Alors que le taux de fumeurs est en baisse dans bien des pays industrialisés, il stagne en Suisse depuis dix ans et le nombre de jeunes qui commencent à fumer reste élevé. Dans ce contexte, on ne connaît pas encore l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la consommation de produits tabagiques et nicotiniques.

Après des années de blocage dans la politique du tabac au parlement, le peuple a tranché le 13 février en acceptant nettement l'initiative « Enfants sans tabac », qui était notamment portée par Addiction Suisse. Le résultat de la votation constitue une percée pour la protection des mineurs contre le marketing du tabac.

Rédaction : Markus Meury ; Grégoire Vittoz

1. Situation actuelle

Le taux de fumeurs stagne depuis dix ans

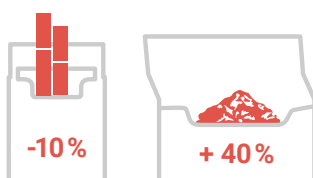
Les dernières données disponibles, qui remontent à l'[enquête suisse sur la santé](#) de 2017, ont montré qu'un peu plus d'un quart de la population suisse de 15 ans et plus fume, dont 19 % quotidiennement. Du côté des jeunes, les résultats de l'enquête [Health Behaviour in School-aged Children \(HBSC\)](#) de 2018 révèlent que parmi les élèves de 15 ans, 9.7 % des garçons et 7.7 % des filles fumaient au moins une fois par semaine, alors que, pour la consommation quotidienne, les parts s'établissaient à respectivement 5.6 % et 3.5 %. Au tabac fumé s'ajoutent depuis quelques années les cigarettes électroniques : selon les chiffres de l'enquête HBSC – donc encore avant la mise sur le marché de produits comme Juul et les cigarettes électroniques à usage unique –, plus de 40 % des élèves de 15 ans avaient déjà vapoté au moins une fois.

Depuis, aucun nouveau chiffre n'a été publié à l'échelle du pays. Un vaste sondage réalisé auprès des élèves des écoles professionnelles et gymnasiales dans le canton d'Argovie en 2021 a néanmoins montré qu'un tiers environ des jeunes de 15 à 17 ans consommaient un produit nicotinique au moins une fois par semaine ; un quart d'entre eux indiquaient qu'ils fumaient et 16.6 % consommaient d'autres produits tabagiques ou nicotiques.

Faute de données, l'évolution de la consommation dans la population générale et l'impact de la pandémie de COVID-19 ne sont pas claires. Une [enquête](#) a révélé que la consommation a surtout augmenté parmi les jeunes fumeurs-euses, de même que chez les personnes dont la santé psychique ou les relations sociales se sont détériorées durant le semi-confinement ou qui se sont fait du souci pour leur emploi ; elle n'a pas diminué ensuite. Les difficultés de ce type abaissent le seuil d'inhibition face à la consommation de substances. Les prochaines enquêtes (l'enquête suisse sur la santé pour la population générale et l'enquête Health Behaviour in School-aged Children pour les jeunes), qui seront menées en 2022, permettront d'en savoir plus à partir de 2023.

Marché : nouveaux produits en vogue

Le nombre de [cigarettes industrielles](#) vendues en Suisse a diminué de 10 % environ entre 2014 et 2021 pour s'établir à 9.3 milliards d'unités par an. À l'inverse, les importations de tabac à rouler ont augmenté de 40 % entre 2014 et 2020. Les [chiffres détaillés](#) de 2017 concernant les produits du tabac fumés révèlent une hausse de l'usage de la chicha depuis 2012.



Ventes de tabac de 2014 à 2020

Dans le domaine des produits du tabac chauffé, un réaménagement du marché semble avoir eu lieu. Seul Philip Morris vend ce type de produits en Suisse à présent ; les autres fabricants (Japan Tobacco et BAT) se sont retirés et misent désormais sur les e-cigarettes et le snus.

Chute des ventes de cigarettes,
mais augmentation de la
consommation d'autres
produits nicotiniques

Si on ne dispose pas des chiffres de vente pour les e-cigarettes, on peut supposer qu'ils ont augmenté, le Tribunal administratif fédéral ayant autorisé la commercialisation de liquides contenant de la nicotine en Suisse en 2018. Ces produits sont largement diffusés sur Internet, où la protection de la jeunesse est pratiquement inexistante.

À la suite de la légalisation du snus en Suisse, plusieurs producteurs sont entrés sur le marché helvétique en pratiquant un marketing agressif. Les parts de marché ne sont pas connues. Tout ce que l'on sait, c'est que les importations de tabac à chiquer, à rouler et à priser en provenance de Suède ont déjà augmenté de 150 % entre 2016 et 2019 pour atteindre 20 millions de francs. D'après les chiffres détaillés de 2018, le snus est très peu employé comme moyen pour arrêter de fumer.

Des coûts de 3.9 à 6.2 milliards de francs par an

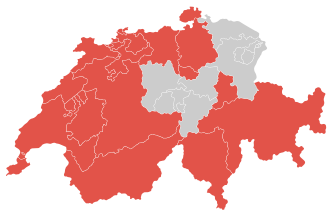
Une étude montre que le tabagisme représente un fardeau de taille pour la collectivité: à elle seule, la consommation de cigarettes (sans les autres produits du tabac et le tabagisme passif) entraîne chaque année des coûts économiques de 3.9 à 6.2 milliards de francs, dont plus de trois milliards pour les dépenses de santé.

2. Politique

La loi sur les produits du tabac, un simple alibi

La nouvelle loi sur les produits du tabac adoptée en automne 2021 n'a été qu'un simple alibi. Les formes de publicité qui atteignent un nombre particulièrement grand de jeunes restent en effet autorisées, à savoir les réclames dans les journaux gratuits, dans les kiosques, sur Internet (un canal vers lequel la publicité migre de plus en plus) et, par là même, sur l'ensemble des médias sociaux, ainsi que dans les festivals. Selon une [étude conduite par l'Université de Bâle](#), le relèvement de l'âge minimal à 18 ans pour la remise de produits du tabac ne servira pas à grand-chose si on ne diminue pas la demande.

Ce laisser-faire n'est pas surprenant dans la mesure où la Suisse accueille sur son territoire le siège européen ou mondial des trois plus grandes multinationales du tabac, des multinationales auxquelles on déroule de surcroît le tapis rouge à tous les niveaux dans le cadre de l'élaboration de la législation sur le tabac: selon l'Indice mondial d'ingérence de l'industrie du tabac (Global Tobacco Industry Interference Index, GTIII), qui a fait l'objet d'un nouveau [rapport](#), seule la République dominicaine devance la Suisse pour ce qui est de l'influence des cigarettiers.



Initiative «Enfants sans tabac»
56,6% de la population dit OUI

Pourtant, le vent a tourné: lancée par les organisations de santé, l'initiative «Enfants sans tabac» a été acceptée le 13 février à la double majorité du peuple et des cantons. Malgré une campagne à 10 millions de francs, l'industrie du tabac et de la publicité n'a pas réussi à dissuader la population de limiter plus sévèrement la publicité pour le tabac afin de protéger les jeunes. Toute publicité pour des produits tabagiques et nicotiques qui atteint les enfants et les adolescents sera interdite à l'avenir. La population a ainsi montré qu'elle place la protection de la jeunesse avant la liberté économique.

Le prix des produits nicotiques est trop bas; en l'augmentant, on peut empêcher l'entrée des jeunes dans la consommation

La révision partielle de la loi fédérale sur l'imposition du tabac offrira elle aussi l'occasion d'améliorer la politique du tabac. Les cigarettes électroniques seront désormais aussi soumises à l'impôt. La proposition du Conseil fédéral prévoit des taxes échelonnées en fonction de la teneur en nicotine. Cette révision donne la possibilité d'augmenter le prix des vapoteuses populaires auprès des jeunes pour qu'elles ne servent pas de produits d'initiation. Les jeunes étant sensibles au prix, un renchérissement aurait un impact sur la consommation dans cette tranche d'âge. Mais il faudrait relever le prix des cigarettes classiques en parallèle pour ne pas décourager les personnes qui n'arrivent pas encore à arrêter de fumer de se tourner vers des produits moins nocifs. Si on considère le pouvoir d'achat, les cigarettes sont [bon marché](#) en Suisse en comparaison avec l'étranger. La [consultation](#) court jusqu'à fin mars.

3. Nos revendications

Les mesures qui donnent les meilleurs résultats et qui présentent le rapport coût-efficacité le plus favorable pour diminuer la prévalence du tabagisme sont connues depuis longtemps. Les «meilleurs choix» de l’OMS sont en premier lieu les hausses de prix, l’adoption du paquet neutre et une interdiction totale de la publicité et de la promotion.

→ Continuer la lutte pour la protection de la jeunesse

Après la victoire remportée dans les urnes, les organisations de santé vont suivre le processus législatif avec beaucoup d’attention pour garantir que le mandat constitutionnel ne soit pas édulcoré : toute publicité pour le tabac qui atteint les jeunes doit être interdite. Le comité d’initiative a déjà publié une proposition de mise en œuvre avant la votation. Une application efficace est en particulier nécessaire concernant la pub en plein essor sur Internet où, grâce aux progrès de la technique, il est tout à fait possible de faire respecter l’interdiction de la publicité. Par ailleurs, la protection de la jeunesse doit enfin être garantie lors des ventes sur le web.

L’interdiction de la publicité qui atteint les enfants et les jeunes ne constitue qu’une victoire d’étape, car même avec ces améliorations, la Suisse figure encore en queue du classement européen Tobacco Control Scale. La révision partielle de la loi sur l’imposition du tabac offre l’occasion d’augmenter le prix des cigarettes électroniques populaires auprès des jeunes pour qu’elles ne servent pas de produits d’initiation. Mais il faudrait relever le prix des cigarettes classiques en parallèle.

Enfin, les exemples de l’Australie, de la Grande-Bretagne et de bien d’autres pays encore montrent que le paquet neutre a une grande influence sur l’attractivité de la cigarette auprès des jeunes. Il est grand temps que la Suisse utilise elle aussi ce levier auquel 21 pays ont déjà recours.

→ Mettre fin à l’ingérence de l’industrie du tabac dans la législation

Le lobby du tabac ne doit pas continuer à s’ingérer dans les processus politiques ; une prise de conscience est nécessaire dans ce domaine. La Convention-cadre de l’OMS pour la lutte antitabac précise que la législation applicable aux produits du tabac ne doit pas être influencée par l’industrie. En Suisse, c’est l’inverse qui se produit, comme le montre le GTIII. En coulisse, le lobby du tabac se bat bec et ongles contre toute mesure visant à limiter l’attrait de la cigarette, alors qu’en public, les cigarettiers orchestrent de vastes campagnes dans les médias pour « promouvoir la santé » grâce à des produits alternatifs.

→ Publier des données épidémiologiques à intervalles plus rapprochés

Pour que des mesures efficaces puissent être adoptées, il faut pouvoir s’appuyer sur des données épidémiologiques et des informations d’actualité sur les motivations des fumeurs-euses et sur les ventes de produits nicotiques. Compte tenu de la vitesse à laquelle le marché se transforme, l’absence de données récentes ne permet pas de mettre en place une politique du tabac responsable et une prévention ciblée.

DROGUES ILLÉGALES



Vigilance face à la cocaïne, apprendre à réguler le cannabis

Différents indicateurs montrent que la consommation de cocaïne se diffuse et que davantage de personnes rencontrent des problèmes en lien avec cette substance. Cette situation, qui n'est pas spécifique à notre pays, traduit les changements de l'offre et de la demande qui ont lieu depuis deux décennies. Il est temps de (re-)parler de cocaïne, y inclus en développant des interventions qui permettent aux personnes qui en consomment de ne pas perdre pied et de trouver de l'aide au besoin.

L'actualité politique est toujours entièrement dédiée au cannabis avec une question qui se pose de plus en plus : comment réguler cette substance lorsqu'elle sera légalisée ? On peut déjà fournir des éléments de réponse.

Rédaction : Frank Zobel, Florian Labhart

1. Situation actuelle

Cannabis: une drogue surtout consommée par les adolescents et les jeunes adultes

Le cannabis est la substance illégale la plus consommée. Peu de données permettent toutefois de suivre l'évolution récente de sa consommation et de celle des autres drogues illégales, car les principales enquêtes représentatives datent d'il y a quatre ou cinq ans et ne reflètent peut-être plus adéquatement la situation actuelle.

En 2018, l'enquête chez les écoliers-ères HBSC rapportait qu'un peu plus d'un élève de 15 ans sur dix avait consommé du cannabis durant le dernier mois (13.7% des garçons et 8.7% des filles). En 2017, l'enquête suisse sur la santé rapportait que cette prévalence était de 4% chez les résidents de 15 à 64 ans, avec les valeurs les plus élevées chez les 20-24 ans (10.1%). La prévalence chutait dans les groupes d'âge suivants pour atteindre 0.9% chez les 55 à 64 ans. Certaines études suggèrent toutefois que les « carrières » de consommation de cannabis se prolongent et, dans les pays qui ont légalisé cette substance, on observe aussi une hausse de la prévalence chez les adultes de plus de 50 ans.

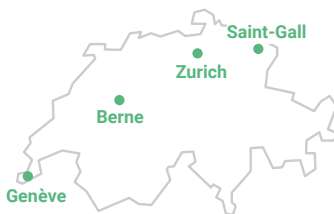
Une étude de l'Université de Zurich menée en 2021 auprès d'un échantillon de 1837 jeunes âgés de 15 à 19 ans en Suisse a indiqué qu'environ 9% d'entre eux rapportaient avoir consommé du cannabis durant le dernier mois. Environ 1% ont rapporté en avoir consommé de manière quotidienne et 70% ne pas en avoir consommé du tout.

Une autre étude, menée en 2018 auprès de 1200 jeunes zurichois âgés de 20 ans, a révélé des prévalences de consommation de drogues illégales (cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne) beaucoup plus élevées que celles obtenues dans d'autres études. Elle confirme que l'usage de ces substances est probablement sous-estimé, ce qu'ont aussi montré les études vaudoises sur le marché des stupéfiants. L'étude zurichoise porte toutefois sur une population urbaine qui comprend davantage d'usagers-ères de substances illégales qu'ailleurs.

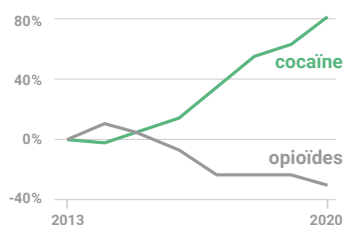
Une étude sur les eaux usées menée chaque année dans plus de 80 centres urbains européens, a montré que les quatre villes suisses participantes figuraient à nouveau en 2020 parmi les dix premières du classement de la consommation de cocaïne par habitant: Zurich (2^e), St-Gall (4^e), Berne (6^e), Genève (9^e). Pour les autres stimulants, Zurich figurait encore à la dixième place pour la méthamphétamine.

La diffusion de la consommation de cocaïne en Suisse, déjà observée dans l'enquête suisse sur la santé de 2017, s'observe aujourd'hui aussi dans la statistique nationale des traitements act-info qui montre depuis quelques années une augmentation continue des entrées en traitement liées à cette substance. Cette hausse reflète l'augmentation de la consommation il y a quelques années et devrait perdurer.

Les données de la statistique nationale des traitements de substitution pour la dépendance aux opioïdes, surtout l'héroïne, montrent depuis quelques années une diminution du nombre de personnes en traitement. Parallèlement, le vieillissement de la clientèle se poursuit, avec beaucoup moins de jeunes qui entrent en traitement aujourd'hui. Les données de 2020 montrent également que les mesures sanitaires liées à la pandémie n'ont pas modifié la demande de traitement de substitution. Un point d'inquiétude concerne les traitements avec de la morphine-retard, qui ont augmenté au cours des dernières années, car des problèmes de livraison du médicament ont été rapportés en 2021.



Consommation de cocaïne: villes suisses dans le top 10 européen (2020)



Evolution des admissions en traitement dans des institutions spécialisées (2013-2020)

Héroïne: pénurie de certains médicaments de substitution

Dégradation de la situation sociale des personnes dépendantes

Une étude menée par Addiction Suisse a aussi montré que la situation sociale des personnes touchées par une problématique d'addiction s'est dégradée au cours de la dernière décennie. Les personnes en traitement pour un tel problème sont jusqu'à six fois plus nombreuses que le reste de la population à être en recherche d'emploi et jusqu'à vingt fois plus nombreuses à connaître une situation de logement instable. Les personnes en traitement pour usage de substances illégales rapportent la situation sociale la plus mauvaise et celle-ci tend à s'aggraver au fil du temps.

Les données les plus récentes sur les décès liés à la drogue datent de 2019 avec 141 cas recensés en Suisse. Ce chiffre est inférieur à celui de 2018 (165) et comparable à celui des années précédentes. Environ 60 % des personnes décédées avaient 45 ans ou plus.

Marché des drogues : pureté élevée et nouvelles molécules

Des drogues de plus en plus dosées

Les données du drug checking zurichois et celles de la société suisse de médecine légale (SSML) montrent que le taux de pureté de la cocaïne a fortement augmenté en Suisse entre 2011 et 2016 et s'est depuis stabilisé à environ 80% en moyenne. Les usagers de cette substance reçoivent ainsi, à prix égal, 50 à 100% de produit psychoactif de plus qu'il y a une dizaine d'années. Cette évolution s'observe aussi ailleurs en Europe et fait écho à la concurrence que se livrent les acteurs du marché. On retrouve néanmoins encore des produits de coupe, particulièrement du Levamisole (un antiparasitaire utilisé en médecine vétérinaire), dans près d'un tiers des échantillons analysés à Zurich.

La diffusion de produits de plus en plus dosés s'observe aussi pour d'autres stimulants. Le drug checking zurichois a ainsi vu le taux de pureté des échantillons d'amphétamine passer de 24 % à 60 % en une décennie alors que les pilules d'ecstasy ont vu leur contenu moyen passer de 100mg à plus de 180mg de MDMA durant cette période. De telles évolutions, ainsi que la présence de produits dangereux comme les cannabinoïdes de synthèse dans certains échantillons de cannabis, indiquent qu'il est important que les consommateurs de drogues puissent être renseignés sur les propriétés des substances qu'ils obtiennent au marché noir et sur les risques qu'ils courent en les consommant.

Prévenir et dénoncer les tentatives de soumission chimique

Le GHB a fait parler de lui ces derniers mois en Suisse romande, notamment dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, en lien avec des soupçons de consommations involontaires suivies de viols. Pour différentes raisons, il est difficile de documenter ces cas ou de les attribuer précisément à cette substance, ce qui fait que l'on ne connaît pas vraiment l'ampleur du phénomène.

La «soumission chimique» est un acte criminel et le GHB un produit dangereux. Toute personne qui soupçonne d'avoir été intoxiquée à son insu devrait pouvoir se faire examiner le plus rapidement possible par un service médical qualifié et, le cas échéant, pouvoir porter plainte. D'autres mesures (information, surveillance des boissons, prise en charge des personnes intoxiquées, etc.) peuvent aussi permettre de réduire les risques.

2. Politique

La légalisation du cannabis au premier plan

En 2021, l'actualité politique liée aux drogues illégales a une nouvelle fois été consacrée au cannabis. En Suisse, des essais-pilote de vente de cannabis se préparent dans les cinq plus grandes villes et devraient commencer cette année. Les commissions compétentes des deux chambres du parlement sont également entrées en matière sur une initiative parlementaire visant à légaliser le cannabis. Des travaux seront menés dès 2022 pour développer un projet de législation pour le parlement. Une récente enquête suggère que la population suisse est désormais majoritairement favorable à une telle légalisation mais qu'elle souhaite une régulation plus stricte que celles existantes pour l'alcool et le tabac.

Aux Etats-Unis quatre nouveaux Etats (Connecticut, New York, New Mexico et Virginia) ont légalisé le cannabis en 2021. Désormais, 40 % de la population américaine vit dans l'un des 18 Etats où le cannabis est légal pour les plus de 21 ans. La dynamique touche désormais aussi l'Europe avec deux pays, Luxembourg et Malte, qui autorisent les citoyens à cultiver et consommer du cannabis chez eux, ou au sein d'une association de consommateurs (seulement Malte). Le nouveau gouvernement allemand a aussi affiché sa volonté de légaliser le cannabis dans les prochaines années.

La grande question dans de nombreux pays est désormais de savoir vers quel modèle de régulation du cannabis il faut se tourner? Un modèle libéral comme celui de nombreux Etats américains et de certaines provinces canadiennes, et que l'on connaît pour l'alcool et le tabac en Suisse? Ce modèle a logiquement les faveurs d'une partie des acteurs de la filière du chanvre mais on sait qu'il risque de produire de nombreux problèmes.

On peut aussi se tourner vers les quelques régions, comme l'Uruguay ou le Québec, qui font le pari d'un modèle intermédiaire. Ici, on peut acheter du cannabis mais c'est l'Etat qui en régule l'accessibilité. Le modèle a déjà été étudié pour l'alcool, en Amérique du Nord et en Europe, et l'on sait qu'il est sans doute le plus efficace pour maîtriser les problèmes liés aux substances psychoactives, des produits « pas comme les autres ».

En 2021, Addiction Suisse a publié, sur mandat de l'OFSP, une revue de littérature portant sur l'impact de la légalisation du cannabis aux Etats-Unis, au Canada et en Uruguay. Elle a montré que les certitudes concernant l'impact de la légalisation sont encore limitées et dépendent du modèle de régulation choisi. Elle a aussi fait apparaître des points de vigilance importants, notamment la maîtrise de la diversité et de la qualité des produits tirés du cannabis, leurs prix et le nombre de points de vente, mais aussi l'éducation à une consommation à faible risque, incluant la prévention des accidents sur la route et sur les lieux de travail.

3. Nos revendications

→ Cocaine : étendre les interventions

Comme l'a montré l'étude MARSTUP, la cocaïne est aujourd'hui le second marché de la drogue en Suisse. Ses usagers·ères incluent des personnes parmi les plus marginalisées jusqu'au plus intégrées socialement. Tous les indicateurs suggèrent actuellement une hausse de la consommation et des problèmes. Différentes interventions permettent de cibler ceux et celles qui consomment déjà de la cocaïne et de les aider le cas échéant. Dans les centres de consultation, de traitement ou de réduction des risques, bien sûr, mais aussi en dehors de ceux-ci, par exemple en proposant de faire analyser la drogue (*drug checking*) et d'avoir à cette occasion un entretien avec un pair ou un professionnel. Une étude a récemment suggéré que cette mesure peut être très efficace. Mais il y a aussi d'autres voies qui n'ont toujours pas été explorées en Suisse. La plus connue, appliquée au Portugal depuis deux décennies, est de rediriger les personnes interpellées pour consommation ou possession de drogue vers des centres d'aide plutôt que de leur infliger une procédure pénale.

→ Cannabis : concevoir la régulation en pensant au bien commun

La régulation du cannabis fait l'objet d'intenses discussions. Les évolutions outre-Atlantique et en Europe, ainsi que les opinions au sein du parlement et de la population suisse, suggèrent toutes que son statut légal va bientôt changer. Alors, la Suisse si libérale oserait-elle le pari de la santé publique en développant un modèle de régulation du cannabis qui mette le bien commun en avant plutôt que les intérêts privés ? C'est l'ambition que nous devrions avoir. Avec les essais-pilotes, notre pays s'est d'ailleurs doté d'une plateforme pour tester différents modèles de régulation du cannabis. Même si le parlement a beaucoup restreint la marge de manœuvre de ces essais il importe que différents modèles soient expérimentés *in vivo*, en particulier ceux qui sont une alternative au marché libéral ou qui proposent un encadrement strict de celui-ci, tout en offrant également une alternative crédible au marché noir.

MÉDICAMENTS PSYCHOACTIFS*



Avec la pandémie, les benzodiazépines sont de nouveau sous les projecteurs

La pandémie a entraîné des difficultés que certaines personnes, y inclus des jeunes, essaient de surmonter en prenant des benzodiazépines. La tendance à recourir à de tels médicaments pourrait conduire à des problèmes et montre le besoin qu'il y a de mettre en place un monitoring plus régulier que ce qui existe actuellement.

En ce qui concerne les antalgiques opioïdes forts, la hausse de la consommation semble s'être ralentie. On n'a pas connaissance de problèmes de dépendance à large échelle, mais là encore, des données manquent. Il convient de suivre l'évolution de près.

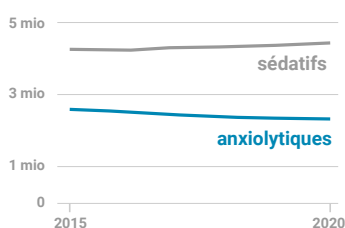
Des cas de décès ont attiré l'attention sur l'utilisation de médicaments en combinaison avec d'autres substances chez des jeunes. Ces quinze dernières années, la consommation de médicaments s'est accrue chez les garçons, et elle pourrait être plus élevée qu'on ne le pensait chez les jeunes adultes.

Rédaction: Markus Meury

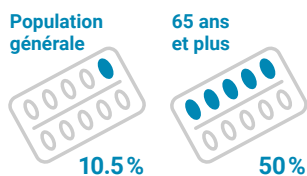
* Parmi les médicaments psychoactifs présentant un potentiel de dépendance, on compte les antalgiques opioïdes, les antitussifs opioïdes, les somnifères et les calmants ou les analeptiques (stimulants).

1. Situation actuelle

Le stress lié à la pandémie a entraîné une hausse partielle de la consommation



Emballages vendus (en millions)



Prescription de benzodiazépines en 2018

Somnifères et tranquillisants

La détresse psychologique a augmenté durant la pandémie, ce qui semble se répercuter sur la consommation de somnifères et de tranquillisants présentant un potentiel de dépendance. Selon le [COVID-19 Social Monitor](#), depuis mai 2020, environ 4 % des personnes interrogées ont consommé des médicaments de ce type au moins plusieurs fois par semaine. Ce pourcentage est légèrement supérieur aux valeurs relevées dans les [enquêtes menées précédemment](#). La consommation a surtout augmenté chez les personnes exposées à une forte pression psychique. Les données récoltées depuis indiquent que le niveau de consommation [n'est pas redescendu](#). De son côté, la caisse-maladie Helsana note elle aussi, dans son [rapport sur les médicaments](#), que les Suisses ont acheté davantage de psychoanaleptiques et de somnifères durant le confinement en raison du stress psychique et de l'incertitude.

Selon les [chiffres de l'association Interpharma](#), les ventes de somnifères et de tranquillisants avec un potentiel de dépendance sont stables depuis 2008. Une étude basée sur les données d'Helsana révèle un recul pour ces médicaments de 9 % pour les achats et de 17 % pour les jours de traitement entre 2013 et 2018. En parallèle, la part de la population hospitalisée pour des troubles liés à la prise de somnifères (sédatifs et hypnotiques) a augmenté de manière continue [entre 2012 et 2019](#). Une [nouvelle étude](#) sur la pratique en matière de prescription a estimé la part de la population qui avait reçu des benzodiazépines ou des médicaments Z avec un potentiel de dépendance à 10,5 % en 2018 et même à plus de 50 % chez les plus de 65 ans. Dans plus de deux tiers des cas, ces médicaments ont été prescrits par le médecin de famille. Ils sont aussi plus souvent prescrits aux personnes résidant en EMS qu'à celles qui vivent chez elles.

Dans le cadre de l'enquête [Santé et Lifestyle 2018](#), 2,1 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient pris des somnifères ou des tranquillisants de manière chronique (presque tous les jours au cours des trois derniers mois). Une telle prise quasi quotidienne de ce type de médicaments sur plusieurs mois est considérée problématique.

Antalgiques opioïdes

Les chiffres de Swissmedic sur les antalgiques opioïdes révèlent une augmentation des livraisons de certains produits aux médecins, pharmacies et hôpitaux entre 2010 et 2020. De son côté, l'association Interpharma note que les ventes de ces médicaments semblent stagner depuis 2016.

Des chiffres actuels sur la prise de ces médicaments ou sur la dépendance qui peut être liée à leur usage font défaut. L'[enquête suisse sur la santé de 2017](#) montre que la consommation d'antalgiques a fortement augmenté entre 2002 et 2012, mais qu'elle est ensuite restée pratiquement stable jusqu'en 2017.

Taux de prescription élevé pour les antalgiques présentant un potentiel de dépendance

L'analyse des données de la clientèle d'Helsana a révélé que la prescription d'antalgiques opioïdes puissants a doublé dans le domaine ambulatoire entre 2006 et 2013 et qu'elle a encore augmenté de 42% entre 2013 et 2018. La part d'usage chronique (plus de 90 jours) est plus élevée pour les médicaments forts que pour ceux qui sont plus faibles. On ignore encore dans quelle mesure ce phénomène peut être problématique dans une perspective de prévention des addictions. Une surveillance épidémiologique plus étroite de la consommation et une intensification de la recherche sont souhaitables. En effet, selon une [étude américaine](#), 8 à 12% des personnes à qui ces médicaments avaient été prescrits durant la crise des opioïdes aux États-Unis dans les années 1990 et 2000 ont développé une dépendance.

Pour le moment, rien n'indique une diffusion à grande échelle de médicaments opioïdes en Suisse, les prescriptions étant davantage contrôlées qu'aux États-Unis. Il convient néanmoins de suivre l'évolution avec attention.

Polyconsommation chez les jeunes

En l'espace de trois ans, plusieurs dizaines de décès d'adolescent·e·s ou de jeunes adultes, imputables à l'utilisation de médicaments combinée à d'autres substances, ont été rapportés en Suisse. Dans le Réseau de monitoring [act-info](#), on constate également depuis 2018 une augmentation des demandes de traitement parmi les jeunes.

~4.3%

des jeunes de 15 ans ont pris au moins une fois dans leur vie des médicaments dans le but d'en ressentir les effets psychoactifs

Selon l'enquête [Health Behaviour in School-aged Children \(HBSC\)](#) de 2018, 4.5% des garçons de 15 ans et 4.1% des filles du même âge ont pris au moins une fois dans leur vie des médicaments dans le but d'en ressentir les effets psychoactifs. Chez les garçons, on observe une nette augmentation par rapport à 2006. On peut faire l'hypothèse que des tranquillisants (comme le Xanax), des antalgiques opioïdes ou du sirop contre la toux contenant de la codéine ou du dextrométorphane figurent parmi les produits consommés.

Une nouvelle [étude](#) auprès des moins de 20 ans de la ville de Zurich a montré que, l'année précédant l'enquête, 12.7% des participant·e·s avaient pris de la codéine pour des raisons non médicales, par exemple sous forme de sirop contre la toux; 5% avaient consommé des benzodiazépines comme le Xanax.

Le sirop contre la toux contenant de la codéine entre dans la fabrication du purple drank – un mélange de limonade, de sirop antitussif et, parfois, d'alcool – valorisé au sein de la communauté hip hop internationale. Suite à des abus importants, Swissmedic, l'autorité d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques, a réaffecté ces préparations contre la toux dans la catégorie de remise B début 2019. Elles peuvent toujours être délivrées sans ordonnance mais à la condition que le pharmacien ou la pharmacienne prodigue des conseils et documente la remise. Des fabricants de sirops ont toutefois fait recours contre cette décision et les préparations restent dans la catégorie D (remise en pharmacie et en droguerie sans qu'elle doive obligatoirement être documentée) jusqu'à ce que l'autorité statue à ce sujet. Selon les chiffres d'Interpharma, la vente de ces préparations a néanmoins reculé depuis 2018. Cette baisse pourrait être liée aux recommandations adressées par les pharmaciens cantonaux aux pharmacies, et la procédure engagée par Swissmedic, soient en train de déployer leurs effets.

2. Politique

Pas de prise de conscience sur le plan politique

Au niveau politique, pratiquement aucune mesure supplémentaire n'a été adoptée en dépit du taux relativement élevé de consommateurs-trices problématiques de benzodiazépines et de la hausse de la consommation d'antalgiques opioïdes. Après l'état des lieux de la consommation problématique de médicaments psychoactifs dressé à la demande de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Conseil fédéral a fait savoir qu'il ne voyait guère de problèmes dans ce domaine.

En ce qui concerne la consommation de médicaments avec d'autres substances chez les jeunes, deux questions ont été adressées au Conseil fédéral en 2021. En réponse à la question Grin, qui voulait savoir ce qu'il faisait pour prévenir ce problème, le Conseil fédéral a énuméré la réglementation plus stricte de la remise de sirop contre la toux, l'élaboration de matériel d'information par Infodrog et le projet lancé par l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF). Pour ce qui est de la question de Florence Brenzikofer, qui demandait si le Conseil fédéral connaissait l'ampleur du problème et s'il était prêt à faire en sorte que des données soient récoltées à intervalles plus rapprochées, le Conseil fédéral a répondu qu'il estimait que la périodicité actuelle – quatre ans pour l'enquête chez les écoliers HBSC, cinq pour l'enquête omnibus – était suffisante pour observer l'évolution de l'abus de médicaments.

La prévention est donc laissée dans une large mesure aux services spécialisés, aux ONG et aux cantons. C'est ainsi qu'Addiction Suisse et Infodrog ont publié de nouvelles brochures dans le domaine de l'abus de médicaments chez les jeunes. Certains cantons ont aussi mis en place des programmes de prévention (dans les hôpitaux ou les écoles, p. ex.) et des organisations privées sont devenues actives sur ce thème, comme Arud avec sa campagne sur la dépendance aux médicaments.

3. Nos revendications

L'évaluation de la situation effectuée par le Conseil fédéral ne tient pas compte de la hausse de la consommation d'antalgiques opioïdes forts et de la consommation de médicaments avec d'autres substances chez les jeunes, ce qui pourrait entraîner des problèmes plus importants dans un proche avenir. Un système de monitoring plus précis qui serait actuellement nécessaire fait totalement défaut.

→ Benzodiazépines : atténuer l'impact de la pandémie

La prise quotidienne de somnifères ou de tranquillisants apparentés aux benzodiazépines pendant quatre à huit semaines peut entraîner une dépendance physique. La hausse possible de la consommation de benzodiazépines chez des personnes jeunes en relation avec la pandémie est donc un sujet d'inquiétude. Ces médicaments comportent aussi des risques supplémentaires pour les personnes d'un certain âge, chez qui elles peuvent entraîner de la confusion, des chutes ou une pseudodémence.

Compte tenu du taux de prescription déjà élevé, il est aussi souhaitable de proposer d'autres traitements. Il faudrait également renforcer le travail de sensibilisation, les mesures préventives et les solutions alternatives sur le plan structurel en accordant davantage de place à la question de l'usage problématique des médicaments dans le cadre des formations et perfectionnements, ainsi qu'en faisant mieux connaître les recommandations de bonnes pratiques.

→ Antalgiques opioïdes : clarifier les problèmes de dépendance

Le contrôle des prescriptions d'antalgiques opioïdes semble porter ses fruits en Suisse pour le moment. Des études épidémiologiques sur la dépendance à ces produits sont toutefois nécessaires afin de pouvoir s'appuyer sur des données récentes et, le cas échéant, pour pouvoir intervenir à temps. Pour éviter le nomadisme médical d'un canton ou d'un service d'urgence à l'autre, il convient aussi d'améliorer la coordination intercantonale et de mettre en place un système de contrôle, par exemple un registre national des prescriptions et des remises, comme le suggère un rapport de l'OFSP.

Le dosage des antalgiques devrait aussi être surveillé de près dans le cadre du suivi ambulatoire après la sortie de l'hôpital et les prescriptions d'opioïdes pourraient être remplacées plus rapidement par des thérapies alternatives.

→ Polyconsommation : comprendre et agir

L'accessibilité d'un grand nombre des médicaments psychoactifs peut constituer un problème. Swissmedic a certes décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, les sirops contre la toux contenant de la codéine et du dextrométorphan ne pourraient plus être délivrés qu'à la condition que le pharmacien ou la pharmacienne dispense des conseils et que la remise soit documentée, mais des fabricants ont fait recours et le Tribunal fédéral n'a pas encore tranché. Compte tenu des abus, il faut se demander si ces médicaments ne devraient pas être soumis à ordonnance. Il faudrait également former davantage de multiplicateurs (enseignants, animateurs jeunesse) pour mieux faire connaître la problématique du mésusage des médicaments.

Registre national des prescriptions et remises

Impressum

Url www.addictionsuisse.ch/panorama

Éditeur Addiction Suisse

La Fondation Addiction Suisse est un centre de compétences national dans le domaine des addictions. Elle est active dans la recherche, conçoit des projets de prévention et s'engage pour une politique de santé. Le but de la fondation est de prévenir ou d'atténuer les problèmes issus de la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou liés aux jeux de hasard et à l'usage de l'internet. Les prestations d'Addiction Suisse sont possibles grâce au soutien de donatrices et donateurs privés.

www.addictionsuisse.ch

Pour obtenir un aperçu des dernières tendances de consommation ou approfondir un sujet.
faits-chiffres.addictionsuisse.ch

Copyright © 2022 Addiction Suisse, Lausanne

Tous les contenus peuvent être utilisés avec la mention d'Addiction Suisse.
